Envoyé en préfecture le 17/07/2026
Reçu en préfecture le 17/07/2026
Publié le 17/07/2026
ID : 974-219740180-20260710-26080-DE

VILLE DE SAINTE-MARIE
Budget Principal (M57) – Exercice 2026

NOTE BRÈVE ET SYNTHÉTIQUE – DÉCISION MODIFICATIVE N°1

Séance du Conseil municipal du 10 Juillet 2026

Conformément à l'article L. 2313-1 du CGCT et à la Loi NOTRe, la présente note accompagne la décision modificative n°1 du budget principal de la Ville de Sainte-Marie pour l'exercice 2026.

1. CONTEXTE ET OBJET

La présente DM1 est la première révision apportée au budget primitif 2026 (délibération n°DVM/DF/26/033 du 28 avril 2026), voté à 116 417 677,34 € en équilibre global.

Elle ne modifie pas l'enveloppe totale du budget. Il s'agit d'une opération de réajustement structurel en deux volets : ajout d'une recette d'investissement et réaffectation de crédits de fonctionnement.

2. INVESTISSEMENT

La Région Réunion a notifié l'attribution de la subvention n° DAMT/20260388 d'un montant de 1 124 162 € pour la construction de l'école maternelle de Beauséjour.

Cette subvention (art. 1322) vient se substituer intégralement au virement de la section de fonctionnement (chap. 021) inscrit au BP 2026 pour contribuer au financement de cet équipement.

Mouvement	Montant	Observation
Recettes – art. 1322 (Subv. Région)	+ 1 124 162 €	Notification DAMT/20260388
Recettes – chap. 021 (Virt. sect. fonct.)	- 1 124 162 €	
Impact net sur la section	**0 €**	

3. FONCTIONNEMENT

La réduction du chapitre 023 (virement à l'investissement) libère 1 124 162 € en fonctionnement. Ces crédits sont intégralement réaffectés comme suit :

Chap.	Objet	Montant DM	Justification
011	Art. 615221 – Entretien bâtiments publics	+ 300 000 €	Travaux d'entretien des bâtiments
011	Art. 61551 – Entretien matériel roulant	+ 24 162 €	Besoins identifiés en cours d'année
011	Art. 6156 – Maintenance (éclairage public)	+ 50 000 €	Entretien réseau éclairage public
011	Art. 6232 – Fêtes et cérémonies	+ 150 000 €	Diverses manifestations
65	Art. 65138 – Bourses et prix	+ 100 000 €	Renforcement de l'enveloppe
65	Art. 657363 – Subv. fonct. CCAS	+ 500 000 €	Périscolaire (prise en charge CCAS)

Envoyé en préfecture le 17/07/2026
Reçu en préfecture le 17/07/2026
Publié le 17/07/2026
ID : 974-219740180-20260710-26080-DE

023	Virement à l'investissement	- 1 124 162 €	
SOLDE NET FONCTIONNEMENT		**0,00 €**	

4. SYNTHÈSE FINANCIÈRE – IMPACT GLOBAL DM1

Section	BP 2026	Variation DM1	BP + DM1
Fonctionnement	**77 997 905,21 €**	**0,00 €**	**77 997 905,21 €**
Investissement	**38 419 772,13 €**	**0,00 €**	**38 419 772,13 €**
TOTAL BUDGET	**116 417 677,34 €**	**0,00 €**	**116 417 677,34 €**